

BULLETIN AGROMÉTÉOROLOGIQUE DÉCADAIRE

Situation météorologique

Situation pluviométrique

La décade a été très pluvieuse sur tout le pays.

La phase humide du 16 au 18 août a arrosé toutes les localités du Nord et du Centre Ouest du pays. Les cumuls enregistrés ont varié entre 7.7 mm à Matam à 84.8 mm à Diourbel. Ces pluies permettront le redémarrage des opérations de semis de variétés hâtives dans certaines localités du Centre Ouest, suite au faux départ noté avec la pluie du 24 juillet. Les localités situés sur l'axe Louga-Saint Louis-Podor qui viennent de recevoir leur première pluie utile pourront aussi procéder aux semis.

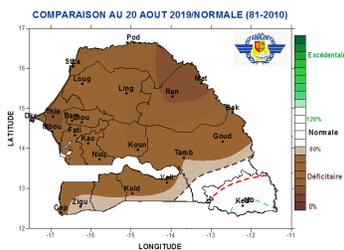
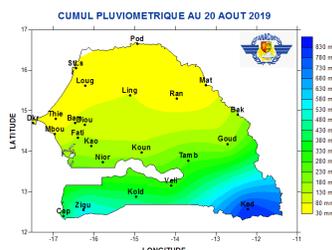
Dans le Centre Sud (Fatick, Kaolack et Kaffrine), quatre (4) à cinq (5) événements pluviométriques ont été enregistrés durant cette décade. Des cumuls décennaires supérieurs à 100 mm ont été notés à Birkelane (118.9mm), Nioro (136.7mm) et Kaffrine (168.9 mm). Ces pluies ont amélioré les réserves en eau du sol et les conditions de satisfaction des besoins en eau des cultures dans ces zones.

L'Est du pays a été aussi très pluvieux durant cette décade avec une bonne répartition spatio-temporelle des précipitations, à l'image de Kédougou qui a reçu 256.5 mm en 7 jours de pluie.

Dans le Sud Ouest, des pluies records ont été notées à Niaguiss (208.5 mm), Mpack (162.5mm) et Ziguinchor (151.2 mm), lors de l'évènement du 17 août 2019. Les cumuls décennaires enregistrés durant cette décade sont compris entre 26.3 mm à Tendouck et 230.3 mm à Niaguiss.

Les pluies enregistrées à l'Est et au Sud du pays ont permis de maintenir le niveau de satisfaction des besoins en eau des cultures, relativement satisfaisant à l'Est et moyen au Sud.

A cette date, les cumuls saisonniers sont compris entre 29.8 mm à Kébémér et 823.3 mm à Kédougou. Malgré les importantes quantités de pluie enregistrées durant cette décade, la situation est toujours déficitaire sur une bonne partie du territoire ; excepté la région de Kédougou et le Sud de Tambacounda où les conditions sont normales; cela depuis le début de la saison.



Décade du 11 au 20 Août

2019

Sommaire

- **Météo:** Décade pluvieuse sur tout le territoire
- **Agriculture:** Poursuite des opérations de sarclage binages
- **Situation phytosanitaire:** Présence de la chenille légionnaire d'automne sur le maïs dans les régions de Kaffrine et Kounghoul
- **Situation pastorale:** Rareté des pâturages au nord et au centre
- **Situation suivi de la végétation:** Très faible niveau de végétation dans les départements de Thiès, Tivaouane, Dagana et Podor

Stations	Cumul déca- daire	Cumul au 20 Août		
		2019	2018	Nor-
Saint Louis	35.7	35.7	41.8	94.0
Podor	34.7	34.7	50.9	99.1
Matam	7.7	42.3	181.1	193.9
Ranéro	19.5	53.5	159.5	223.7
Louga	38.5	54.0	95.6	129.5
Linguère	47.5	85.6	103.1	202.5
Diourbel	84.8	117.0	162.5	224.2
Bambey	38.3	88.7	89.2	241.3
Thiès	25.6	47.7	38.4	204.4
Mbour	33.9	73.8	94.4	225.5
Dakar Yoff	41.5	79.7	50.2	145.9
Fatick	88.2	134.9	219.2	272.1
Kaolack	91.7	142.2	169.1	308.4
Kaffrine	168.9	237.6	259.5	321.4
Koungheul	89.9	175.7	293.2	395.2
Nioro	136.7	242.6	204.4	408.6
Tamba	85.9	266.0	303.0	391.0
Goudiry	25.6	158.4	346.8	347.3
Bakel	28.8	156.3	305.2	297.3
Kédougou	256.5	824.5	562.1	649.5
Kolda	117.9	431.9	296.3	599.4
Sédhiou	162.0	405.5	409.3	601.3
Vélingara	64.1	291.1	443.0	483.7
Ziguinchor	182.6	460.1	601.1	667.3
Cap Skir	117.7	341.9	665.9	633.3

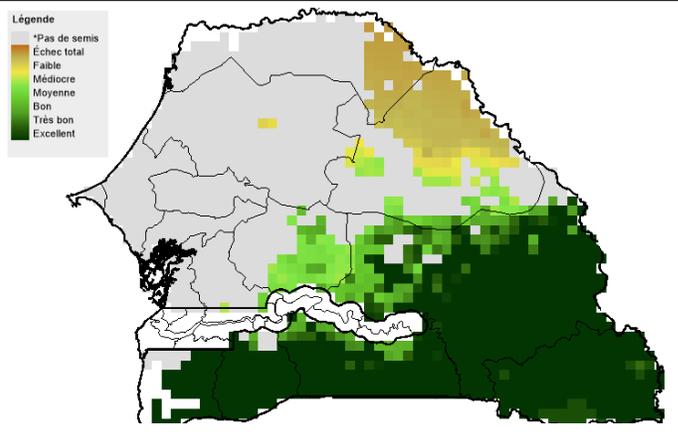
Perspectives de la troisième décade d'Aout 2019

Des épisodes pluvieux relativement marqués seront progressivement notés sur tout le pays du 21 au 23 août et du 26 au 29 août 2019.

Hormis ces périodes, des activités pluvieuses seront quotidiennement notés sur la Casamance, à Kolda et à Kédougou.

Besoins en eau des cultures sur la base du logiciel ARV (programme ARC)

L'analyse des données de pluie estimées par satellite (ARC) montre, à l'image de l'anomalie des précipitations observées, une décade humide sur une bonne partie du pays; excepté le Nord-Est du pays et le Sud-Ouest de la région de Ziguinchor. Ces pluies ont permis de maintenir le niveau des besoins en eau des cultures dans le sud du pays. Par contre, au niveau des départements de Kougheul et Koumpentoum, les conditions d'alimentation sont relativement moyennes. A Matam, les besoins en eau sont médiocres, avec des cas d'échecs de semis sur une bonne partie du département.



Situation agricole

I. Mise en place des intrants

Les mises en place et les cessions des intrants (semences, engrais) qui ont démarré dans la 2^e et 3^e décade de mai se poursuivent, notamment pour les semences de **niébé**, de **maïs**, de **sorgho**, de **fonio** et d'**engrais** subventionnés par l'Etat, tandis que pour l'arachide, les mises en place tirent vers la fin. A la deuxième décade du mois d'août, l'état phénologique des cultures progressent et les opérations de sarclo-binages se poursuivent.

II. Dynamique des semis

A **Louga**, la pause pluviométrique notée dans la région participe au ralentissement du bon développement des cultures.

Dans la région de **Matam**, l'état d'évolution des cultures est plombé par la faible pluviométrie.

La première vague de semis concerne principalement le département de Ranérou. Pour les deux autres départements, les semis ont démarré après les pluies du 24/25 juillet. L'arachide, le mil, le niébé, le maïs et le sorgho sont au stade de levée- plantule. L'entretien est au premier sarclobinage.

A **Thiès**, les semis à sec du mil sont au stade de levée feuille de même que les semis en humide du sorgho, du maïs, de l'arachide et du niébé. Ces cultures sont entretenues par le sarclage mécanique. Les plantations de manioc ont débuté.

Dans le Diourbel, la préparation des parcelles pour les semis en humide est terminée. Les semis en humide ont démarré avec les pluies du 24 juillet. La pause pluviométrique a bouleversé le programme des producteurs.

A **Kaolack**, les semis à sec du mil sont au début tallage. Les semis en humide sont au stade de plantule. L'arachide est phase de développement végétatif avancé. Les premiers semis de maïs sont en pleine croissance avec 15 à 20 cm de hauteur et la deuxième vague de semis est au stade plantule. Le sorgho est également au stade plantule.

A **Kaffrine**, pour la première vague de semis, le mil et le maïs sont au stade de montaison, l'arachide au stade de floraison, le niébé en ramification et le sésame en croissance. Pour la deuxième vague de semis le mil, le maïs, l'arachide, le sorgho et le niébé sont au stade de croissance. Les opérations de sarclo-binage et d'épandage d'engrais sont conduites à grande échelle ; à cet effet, la région de Kaffrine a reçu tout son quota de 13 294,2 tonnes de semences d'arachide et 1 341,4 tonnes de semences d'espèces diverses sur les 1 475 tonnes prévues (soit 91 %). Pour l'engrais à la date de clôture des mises en place ce 15 août, 7 746,2 tonnes d'engrais NPK sont reçues sur 8 239 tonnes prévues (94 %), et 1 195 tonnes d'urée reçues sur 2 070 tonnes prévues (58 %).

A **Sédhiou**, la dernière vague de semis de riz a repris avec les quantités de pluies reçues cette semaine. Le labour et l'entretien des cultures se poursuivent aussi. Le mil souna et le maïs de case sont à la montaison. L'arachide est au stade début floraison. La fertilisation et l'entretien des cultures est en cours pour ces spéculations. Le riz est au stade plantule-tallage. Le maïs en plein champ est au stade plantule. L'arachide de la deuxième et troisième décade de juillet est en plantule-ramification et le riz de la même période en plantule-début tallage. Ces cultures sont entretenues avec les opérations de sarclo-binage.

Situation phytosanitaire

Résumé :

La situation phytosanitaire de cette décade est marquée par des infestations de Chenille Légionnaire d'Automne sur maïs dans les arrondissements de Katakél (Kaffrine), Missirah Wadéne, Makka Yop Missirah wadéne ; (Kougheul) et la présence d'iules dans l'arrondissement de Kaél ; Mbacké). Les traitements aviaires pour le riz de contre saison chaude sont terminés, mais la vigilance reste de mise avec les semis de riz d'hivernage en cours.

1. Chenille Légionnaire d'Automne (CLA)

Au niveau des départements de Kaffrine et Kougheul, des infestations de Spodoptera frugiperda sont notées dans les arrondissements de Katakél et Missirah Wadéne. Cependant, les traitements se poursuivent Tambédou et Nguérane Goumack (arrondissement de Missirah Wadéne, Kougheul). 125 ha sont traités par les UPV avec du Pyral 240 UI à la dose d'un (01) litre à l'hectare (soit 125 L).

Situation phytosanitaire (suite)

2. Iules

Dans le département de Mbacké, arrondissement de Kaël, des traitements de iules ont été réalisés au niveau de Loumbel Sayé, Ndioumane Sérère, Taïba Gapase, Keur Dieub Fall, Boustane Diaw, Koba, Lagane, Ndioumane (Commune de Ndioumane) et de Loumbel Sayé Sérère (commune de Taïba Tiékéne) avec du Pycral 240 UL à la dose d'un (01) litre à l'hectare par les UPV et CLV. Les traitements assurés par les UPV ont couvert 90 ha (soit 90 litres) et 115 ha (soit 115 litres) en appât empoisonné (de l'ULV mélangé avec du son de mil) par les CLV.

3. Autres ravageurs

Dans le département de Kébémér, des attaques de Lema planifrons sur mil sont notés au niveau de l'arrondissement de Sagatta

Mais comme le mil résistait encore bien à cet insecte, aucune intervention n'a été faite car ils disparaissent le plus souvent avec le retour des pluies. Au niveau des villages de Keur Alé et Ndogal Dieng de la Commune de Niomré (département de Louga) un début d'attaques de la chenille poilue (*Amsacta moloneyi*) sur niébé est constaté avec des densités d'une à deux larves de stade L2 par plant sur 4 ha. La vigilance est de mise et les prospections se poursuivent.

Situation pastorale

I. Etat des pâturages

La situation est extrêmement difficile pour le cheptel dans la majeure partie du pays. Le déficit alimentaire est de plus en plus prononcé du fait que les pâturages secs ont disparu et le pâturage vert n'est pas encore au rendez-vous du fait du retard de démarrage de l'hivernage ou de la longue pause pluviométrique causant un réel stress hydrique sur le développement végétatif. Les pluies enregistrées durant cette décade n'ont pas encore permis une reprise ou la levée du tapis herbacé.

II. Etat d'embonpoint du cheptel

L'état d'embonpoint des animaux se dégrade de plus en plus.

III. Abreuvement du bétail

L'abreuvement du bétail, quant à lui, ne pose aucun problème

Spécifique, et se fait correctement.

Il s'effectue présentement au niveau des ouvrages hydrauliques permanents (puits et forages).

IV. Mouvement du bétail

Dans la région de Kaffrine, on note la présence de transhumants en provenance des régions de Louga, Saint-Louis, Matam. Fatick et Thiès. Une bonne partie des troupeaux venant de l'Ouest du pays traverse le département de Malem Hodar en direction de la région de Tamba. Un nombre important d'animaux se trouvent dans le ranch de Doly qui dispose de peu de pâturage.

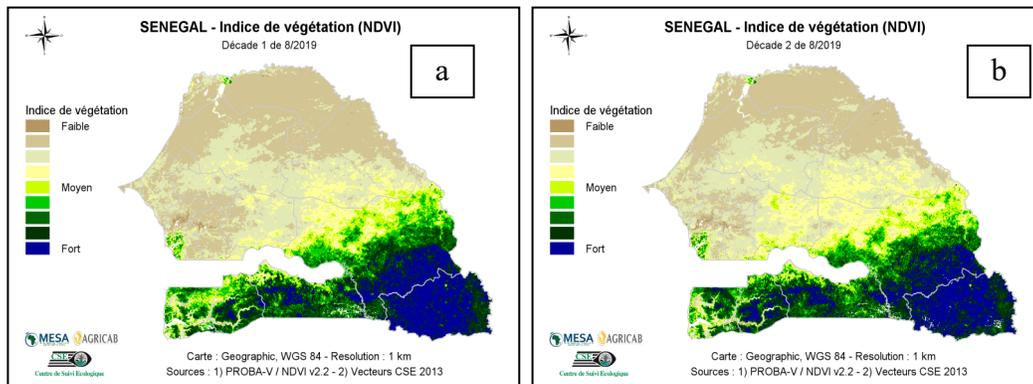
V. Situation zoo sanitaire

Aucun foyer n'a été déclaré durant la décade

Suivi de la végétation

1. Indice de Végétation (NDVI : Normalized Difference Vegetation Index)

A la deuxième décade du mois d'août 2019 (Figure 1b), la croissance de la végétation a atteint au niveau élevé au sud-est du pays (Kédougou et sud de la région de Tambacounda) et en Casamance. Les valeurs du NDVI se sont sensiblement améliorées au centre-sud et centre-est (régions Kaffrine, nord-ouest de Tambacounda et sud de Matam). En revanche, ces valeurs ont peu évolué au centre-ouest et au nord du pays (Figure 1a et Figure 1b). Le niveau de croissance de la végétation est largement au dessus de la moyenne 1999-2018 dans le département de Saraya (Figure 2-1). Cependant, dans d'autres départements comme Thiès, Tivaouane, Dagana et Podor les valeurs du NDVI sont proches du minimum historique (Figure 2-2 et Figure 2-3).



Suivi de la végétation (suite)

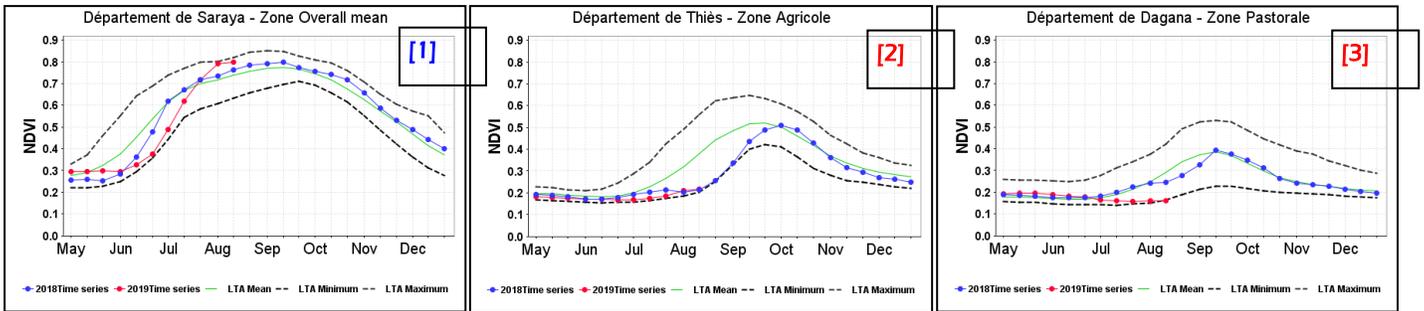


Figure 2 : Profil du NDVI de l'année 2019 dans les départements de [1] Saraya, [2] Thiès, et [3] Dagana (courbe rouge), en comparaison avec l'année 2018 (courbe bleu), celui des valeurs moyennes (trait vert), minimum et maximum (traits discontinus noirs) de la série historique 1999-2018

2. Anomalies de croissance de la végétation (VCI: Vegetation Condition Index)

A la deuxième décade du mois d'août 2019, l'analyse du *Végétation Condition Index* (VCI) montre que les conditions de croissance de la végétation restent globalement défavorables dans les régions nord et centre du pays et au nord de la région de Tambacounda. Ces conditions demeurent toutefois favorables au sud-est (régions de Kédougou et sud de Tambacounda) et en Casamance (Figure 3a et Figure 3b).

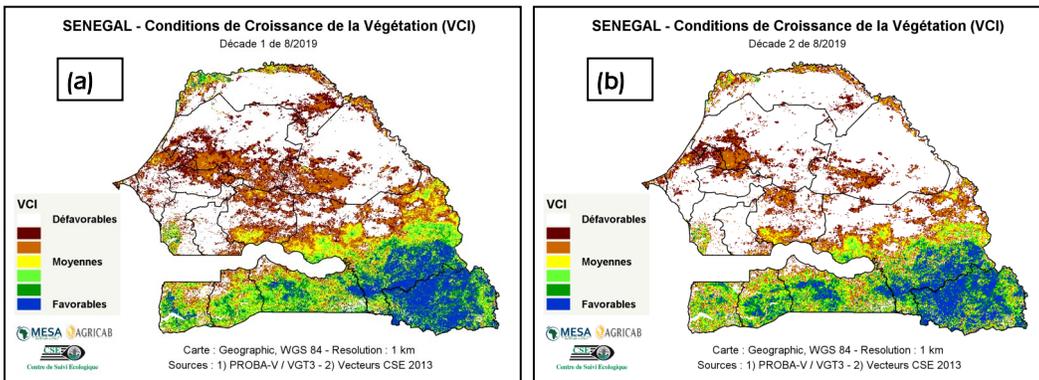


Figure 3 : Cartes du VCI (a) de la première et (b) de la deuxième décades du mois d'août 2019

Situation des marchés

I- Approvisionnement des marchés :

Au cours de la 2^{ème} décade du mois d'août 2019, plusieurs marchés hebdomadaires agricoles n'ont pas fonctionné du fait de la fête de Tabaski. En effet, dans les zones rurales, la demande a porté exclusivement sur les petits ruminants (ovins, caprins) et les légumes de grande consommation (oignon, pomme de terre). Du coup, les offres en produits locaux (céréales sèches, légumineuses) ont été nulles.

II- Marchés ruraux de collecte

Dans les rares marchés qui ont fonctionné les prix sont restés stables. Les prix au **producteur des céréales locales sèches** se sont établis à : **195 F CFA/kg** (mil), **225 F CFA/kg** (sorgho), **170 F CFA/kg** (maïs). La comparaison annuelle indique une légère supériorité des prix par rapport à la même décade 2018. Les prix au **producteur des légumineuses** s'affichent comme suit : **740 F CFA/kg** (niébé), **240 F CFA/kg** (arachide coque), **465 F CFA** (arachide décortiquée). A l'instar des céréales, ceux des cultures de rente sont plus élevés que leurs niveaux de 2018, à la même période.

III - Marchés de consommation

A l'instar des marchés ruraux, les prix de détail/consommateur n'ont pas varié et se sont établis comme suit :

- Céréales locales sèches :** **225 F CFA/kg** (mil souna), **255 F CFA/kg** (sorgho), **200 F CFA/kg** (maïs).
- Légumineuses :** **855 F CFA** (niébé), **280 F CFA/kg** (arachide coque), **535 F CFA** (arachide décortiquée).
- Légumes locaux :** **450 F CFA/kg** (oignon), **500 F CFA/kg** (pomme de terre). Ces prix se sont renchériés par rapport à leurs valeurs de la décade précédente suite à la forte demande.
- Légumes locaux :** **450 F CFA/kg** (oignon), **500 F CFA/kg** (pomme de terre). Ces prix se sont renchériés par rapport à leurs valeurs de la décade précédente suite à la forte demande.

Situation des marchés (suite)

la décade précédente suite à la forte demande.

Bétail : 375 000 F CFA (bovin), 120 000 F CFA (ovine), 40 000 F CFA (caprin). Il a été observé une hausse significative du prix des ovins du fait de la forte demande et de la qualité de la plupart des sujets proposés à la vente.

IV – Perspectives

Au cours de la 3^{ème} décade du mois d'août 2019, les transactions des produits dans les marchés ruraux hebdomadaires devraient reprendre. Toutefois, l'offre serait faible et les prix vont se renchérir.

RECOMMANDATIONS

Au vu de la configuration de la saison des pluies, le GTP recommande de:

- Renforcer les fonds du mécanisme de pérennisation de l'Opération Sauvegarde du bétail (OSB)
- Encourager les bonnes pratiques d'exploitation du fourrage aérien
- Promouvoir les cultures fourragères et la constitution de réserves fourragères
- Renforcer la mise en place et la maintenance des ouvrages hydrauliques pour faciliter l'accès à l'eau pour le bétail
- Inciter le choix des spéculations à cycle court (niébé, pastèque, béref, sorgho, manioc) dans le nord et le centre ouest du pays
- Respecter le calendrier pour le repiquage du riz dans les bas fonds.

Groupe de Travail Pluridisciplinaire

Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie
Aéroport Léopold S. Senghor B.P. 8257 Dakar-Yoff_ Sénégal
Téléphone : +221 33 869 53 39 Fax : +221 33 820 13 27
Messagerie : gtp-senegal_dmn@yahoo.fr

Créé dans le cadre du Programme AGRHYMET, le GTP a pour objectif de contribuer à l'alerte précoce pour la sécurité alimentaire en fournissant des informations complètes sur la campagne agricole. Sa coordination technique est assurée par l'Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie (ANACIM). Le groupe composé des services intervenant dans le domaine de la production agricole (Direction de l'Agriculture, Direction Gestion et Planification Ressources en Eau, Direction de la Protection des Végétaux, Direction Elevage, Centre de Suivi Ecologique, Commissariat à la Sécurité Alimentaire, SECNSA, CONACILSS, Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques...) publie à la fin de chaque décade un Bulletin Agro météorologique Décadaire destiné aux autorités nationales, aux bailleurs de fonds et aux techniciens, à la presse etc.

Dans le cadre de la mise en place du Cadre National pour les Services Climatiques (CNSC), ce groupe a été élargi aux assurances agricoles, INP, CNCR, CONGAD, ANCAR, URAC, Direction Santé Publique, DPVE et à la presse...